

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE LA CONVOCATION :

Le mardi 12 juillet 2022, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, 14 rue Fortuné-Charlot en séance publique, à 19h00 sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël CARPENTIER, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

PRESENTS : 17 VOTANTS : 33

Etaient présents :

Jean-Noël CARPENTIER, Marcel SAINT AUBIN, Adélaïde HAMITI, Miloud GOUAL, Casimir PIERROT, Dalila KHORBI, Mohamed BOUROUIS, Annie TOUSSAINT, Isabelle MOSER, Marie-Claire LETY, Landry PERQUIS, Hafid IABASSEN, Thibault PETIT, Manuela MELO, Atika LHOUM, Mustafa HECIMOVIC, Laurent LE LEUXHE

Excusés ayant donné pouvoir :

Jacqueline HUCHIN donne procuration à Isabelle MOSER, Jean-Claude BENHAIM donne procuration à Jean-Noël CARPENTIER, Monique LAMOUREUX donne procuration à Thibault PETIT, Tina RAMAH donne procuration à Dalila KHORBI, Diénabou KOUYATE donne procuration à Miloud GOUAL, Christine DENIS donne procuration à Casimir PIERROT, Stéphane LARTIGUE donne procuration à Landry PERQUIS, Housman BATHILY donne procuration à Landry PERQUIS, Jimmy JOUHANET donne procuration à Marie-Claire LETY, Nassira BENOUARI donne procuration à Marcel SAINT AUBIN, Cécile RILHAC donne procuration à Jean-Noël CARPENTIER, Cyril JOLY donne procuration à Annie TOUSSAINT, Uriell MARQUEZ donne procuration à Miloud GOUAL, Bastien REDDING donne procuration à Hafid IABASSEN, Modeste MARQUES donne procuration à Manuela MELO, Ruffin KAPELA donne procuration à Mustafa HECIMOVIC

Absents :

Jeanne DOCTEUR, Régis PEDANOU

Secrétaire :

Madame Marie-Claire LETY

Objet : Créations de postes

En vertu de l'article L.313-1 du Code Général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création de postes :

1. Dans le cadre d'évolutions internes et suite au départ d'agents

Emploi	Grade	DHS	Observations	Missions
Chef de projets Bâtiments	Ensemble des grades des : Cadre d'emploi des Ingénieurs (A) Cadre d'emploi des Techniciens (B)	100%	Création de poste	Il intervient principalement dans la conduite des opérations de construction ou de réhabilitation (rénovation énergétique, extension...) inscrites au budget

				d'investissement de la ville. Il est responsable du suivi technique, administratif et financier associé à ces missions.
Professeur de théâtre	Ensemble des grades du cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique (B)	15 %	Création de poste	Enseignement du théâtre
Professeur de théâtre	Ensemble des grades du cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique (B)	16.50%	Création de poste	Enseignement du théâtre
Professeur de danse modern jazz	Ensemble des grades du cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique (B)	30%	Création de poste	Enseignement de la danse Modern Jazz
Animateurs Enfance X5	Ensemble des grades du cadre d'emploi des Adjoint d'animation (C)	100%	Augmentation des effectifs accueillis et ouverture de classe	Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du service enfance, anime et participe à l'encadrement des enfants dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité.
ATSEM X2	Ensemble des grades du cadre d'emploi des ATSEM	100%	2 ouvertures de classes maternelles	Assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants des écoles maternelles. Prépare et met en état de propreté les locaux et matériel servant aux enfants
Professeur de saxophone, ensemble des saxophones, atelier jazz	Ensemble des grades du cadre d'emploi des assistant d'enseignements artistiques	26.75%	Modification du temps de travail	Enseignement d'une pratique musicale et transmission des répertoires les plus larges en inscrivant son activité dans le cadre des projets musicaux de l'école de musique.
Professeur de chant, chorale, FM	Ensemble des grades du cadre d'emploi des assistant d'enseignements artistiques	45,75%	Modification du temps de travail	Enseignement de la formation musicale cycle I à III et cycle adulte, chant choral 6/8, 9/12 et 13/18 ans.
Professeur de chant lyrique, moderne et chorale, direction de l'ensemble vocal adulte et de l'orchestre de musiques actuelles	Ensemble des grades du cadre d'emploi des assistant d'enseignements artistiques	31%	Modification du temps de travail	Enseignement du Chant lyrique et Chant Musiques Actuelles cycle I à III et cycle adulte et Direction de l'ensemble vocal adulte.

Professeur de chant musiques actuelles	Ensemble des grades du cadre d'emploi des assistant d'enseignements artistiques	25.50%	Modification du temps de travail	Enseignement de chant Musiques Actuelles
--	---	--------	----------------------------------	--

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la version actualisée du tableau des effectifs ci-annexée.

Recours aux agents contractuels :

Enfin, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document visant au recrutement d'agents titulaires sur les postes créés.

En vertu des articles L.332-8-1-°, L.332-8-2°, L.332-8-5°, L.332-12, L.332-14, L.352-4 du Code Général de la Fonction Publique, un agent contractuel pourrait être recruté. Le niveau de rémunération des agents sera calculé selon les règles statutaires en vigueur alors appliquées aux contractuels et fonction des taux des primes fixés par l'assemblée délibérante pour chacun des grades et filière.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le tableau des effectifs annexé ci-joint,

Entendu l'exposé du Rapporteur,

Considérant la nécessité d'adapter les postes au regard de l'évolution des missions exercées, du cadre d'emploi des agents, de la réussite potentielle des agents à des examens professionnels et concours, des évolutions légales et statutaires et des besoins de la collectivité,

Après en avoir délibéré,

VALIDE les créations d'emplois listées ci-dessous, dans le cadre des évolutions internes et des recalibrages de poste suite au départ d'agents,

CREATIONS D'EMPLOIS

Emploi	Grade	DHS	Observations	Missions
Chef de projets Bâtiments	Ensemble des grades des : Cadre d'emploi des Ingénieurs (A) Cadre d'emploi des Techniciens (B)	100%	Création de poste	Il intervient principalement dans la conduite des opérations de construction ou de réhabilitation (rénovation énergétique, extension...) inscrites au budget d'investissement de la ville. Il est responsable du suivi technique, administratif et financier associé à ces missions.

Professeur de théâtre	Ensemble des grades du cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique (B)	31,50%	Création de poste	Enseignement du théâtre
Professeur de théâtre	Ensemble des grades du cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique (B)	16.50%	Création de poste	Enseignement du théâtre
Professeur de danse modern jazz	Ensemble des grades du cadre d'emploi des Assistants d'enseignement artistique (B)	30%	Création de poste	Enseignement de la danse Modern Jazz
Animateurs Enfance X5	Ensemble des grades du cadre d'emploi des Adjoint d'animation (C)	100%	Augmentation des effectifs accueillis et ouverture de classe	Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du service enfance, anime et participe à l'encadrement des enfants dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité.
ATSEM X2	Ensemble des grades du cadre d'emploi des ATSEM	100%	2 ouvertures de classes maternelles	Assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants des écoles maternelles. Prépare et met en état de propreté les locaux et matériel servant aux enfants
Professeur de saxophone, ensemble des saxophones, atelier jazz	Ensemble des grades du cadre d'emploi des assistant d'enseignements artistiques	26.75%	Modification du temps de travail	Enseignement d'une pratique musicale et transmission des répertoires les plus larges en inscrivant son activité dans le cadre des projets musicaux de l'école de musique.
Professeur de chant, chorale, FM	Ensemble des grades du cadre d'emploi des assistant d'enseignements artistiques	45,75%	Modification du temps de travail	Enseignement de la formation musicale cycle I à III et cycle adulte, chant choral 6/8, 9/12 et 13/18 ans.
Professeur de chant lyrique, moderne et chorale, direction de l'ensemble vocal adulte et de l'orchestre de musiques actuelles	Ensemble des grades du cadre d'emploi des assistant d'enseignements artistiques	31%	Modification du temps de travail	Enseignement du Chant lyrique et Chant Musiques Actuelles cycle I à III et cycle adulte et Direction de l'ensemble vocal adulte.
Professeur de chant musiques actuelles	Ensemble des grades du cadre d'emploi des assistant d'enseignements artistiques	25.50%	Modification du temps de travail	Enseignement de chant Musiques Actuelles

ADOPTE la version actualisée du tableau des effectifs ci-annexée,

Recours aux agents contractuels :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document visant au recrutement d'agents titulaires sur les postes créés.

En vertu des articles L.332.8-1-°, L.332-8-2°, L.332-8-5°, L.332-12, L.332-14, L.352-4 du Code Général de la Fonction Publique, un agent contractuel pourrait être recruté. Le niveau de rémunération des agents sera calculé selon les règles statutaires en vigueur alors appliquées aux contractuels et fonction des taux des primes fixés par l'assemblée délibérante pour chacun des grades et filière.

Le Conseil ADOPTE, à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé à l'encontre de la présente délibération pendant un délai de deux mois à partir de la date la plus tardive parmi :

-la date de réception en sous-préfecture d'Argenteuil

-la date de sa publication

-ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé auprès de Monsieur le maire, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui commencera à courir à nouveau soit à compter de la notification de la réponse de Monsieur le maire, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse dans ce délai.

Pour le Maire
L'Adjoint délégué,



Marcel SAINT AUBIN